

tion dans les méthodes internationales de régler les différends.

Permettez-moi maintenant d'aborder le dernier sujet que je désire brièvement commenter: la question de l'immigration. J'ai longtemps pensé que nous n'avons probablement pas saisi tout le sens de cette importante question nationale quand, dans le problème de l'immigration, nous nous sommes bornés à étudier les méthodes qui nous permettraient d'accélérer le mouvement d'immigration vers notre pays. A mon sens, voici la grande question fondamentale: Comment conserver et accroître la population du Canada? L'immigration ne représente qu'une partie de cet important problème, et si nous avons peut-être accompli une œuvre moins utile et réalisé moins de progrès dans cette voie, c'est que nous avons séparé l'immigration de la grande question dont elle fait partie, et que nous l'avons considérée comme étant presque l'unique question. Notre population indigène atteint près de dix millions d'habitants, et la conservation comme l'accroissement de cette population canadienne constituent le fond du problème. Il est avéré que l'indigène, instruit dès son enfance des conditions nationales, compte beaucoup plus que l'adulte amené d'un pays étranger, et partant de mentalité étrangère, de culture étrangère et de tendances étrangères, entièrement et parfaitement développées. Ce n'est pas une condamnation de la culture de l'aubain, des aptitudes de l'aubain ou de l'adaptabilité de l'aubain, mais traduisez que le nouvel arrivant doit être instruit sur les conditions du Canada. Encore est-il forcé de se renseigner à un âge mûr, et il s'ensuit qu'il est incapable de comprendre nos conditions nationales et de travailler en harmonie avec les tendances et avec la culture canadiennes. Nul ne contestera le fait que la conservation d'un indigène canadien comme citoyen du pays a plus de prix que l'introduction d'un adulte, ou de deux peut-être, provenant d'un pays étranger. Tout ce qui tendra à conserver sur notre sol la population indigène devrait donc fixer l'attention du gouvernement.

Mais, tout pesé, le problème comporte un autre facteur. Sur deux citoyens nés et élevés au Canada, l'un peut avoir une valeur de 100 p. 100, et l'autre de 50 p. 100. Lequel est le plus précieux dans la production et l'accroissement du pays? Il faut tenir compte de la valeur tout autant que du nombre. Les personnes ayant cent pour cent de valeur produisent de meilleurs résultats que deux fois ceux dont la valeur n'est que de cinquante pour cent. Afin de conserver la valeur de ceux qui ont été élevés dans notre propre atmosphère, nous devons leur rendre agréables les conditions de

la vie. Cela comporte des considérations d'hygiène et une variété d'autres facteurs, et la politique du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux influe puissamment sur la solution du problème.

Voulant être bref, je négligerai les autres facteurs. Pour conserver nos citoyens dans ce pays, et augmenter la productivité de notre race indigène, nos conditions nationales doivent être bonnes. Il faut les rendre aussi favorables que possible. Ainsi, le Canadien sera d'abord encouragé à élever une famille, puis il vivra au milieu des siens, ou du moins sa famille restera au pays. Surgit ensuite la question du travail. Dans l'étude du sujet, vous n'êtes pas aujourd'hui plus libres-échangistes que je ne suis protectionniste: nous sommes des citoyens ordinaires du Canada, aussi bons les uns que les autres, tout considéré. Analysons la question. N'est-il pas logique que les père et mère d'une famille reçoivent une certaine assurance que leurs enfants, une fois grandis, pourront exercer quelque travail qui assurera leur avenir?

Nous parlons beaucoup des fils de cultivateurs qui quittent le sol pour aller à la ville. Cet état de choses sévit aujourd'hui peut-être plus sérieusement qu'auparavant. Au Canada, vous aurez chaque année à envisager ce problème, que mon honorable ami a si nettement exposé l'autre jour. Si un cultivateur est père de quatre garçons et propriétaire d'une terre de deux à trois cents acres, est-ce possible que ces quatre garçons restent sur cette terre, s'y marient et y élèvent des familles? Est-ce possible que ce cultivateur donne trois terres à trois de ses garçons et laisse au quatrième la terre paternelle? La chose est difficile, peut-être impossible. Vous pouvez donc prêcher sur le sujet jusqu'à ce que vous ayez atteint l'âge avancé de mon honorable ami de Rougement (l'hon. M. Dessaulles)—qui, en apparence, vivra encore un autre demi-siècle; vous pouvez émettre vos idées, mais le problème nous fera toujours face, et il ira même en s'aggravant. Ajoutez-y maintenant le perfectionnement d'un mécanisme ingénieux qui permet aujourd'hui à un travailleur des champs d'accomplir deux ou trois fois autant de travail que le cultivateur du temps jadis. Même avec l'agrandissement des fermes en terres non encore labourées, et même avec l'établissement de nouvelles fermes, le cultivateur de demain sera en mesure de produire deux, trois ou quatre fois plus que le cultivateur d'autrefois.

Vous devez, n'est-ce pas, prévoir le cas de ceux qui ne veulent pas travailler sur le sol, le cas aussi de ceux qui ne peuvent pas y travailler parce qu'ils n'ont pas de ferme? Si nous réussissons à leur procurer du travail

Le très hon. sir GEORGE E. FOSTER.